



www.anpgm.fr

Laboratoire de génétique moléculaire
Faculté de Médecine et de Pharmacie
22, boulevard Gambetta
76183 Rouen Cedex

Secrétariat 02.32.88.88.58
02.32.88.57.17
Fax 02.32.88.80.80
secretariat.genetique.moleculaire@chu-rouen.fr

Le 08/02/2023

Président

Professeur Claude Houdayer

Service de Génétique
Faculté de Médecine et de Pharmacie
CHU de Rouen
22, boulevard Gambetta
76183 Rouen Cedex
claud.houdayer@chu-rouen.fr

Secrétaire Générale

Docteur Cécile Acquaviva-Bourdain
Service Biochimie et Biologie Moléculaire -
UM Maladies Héritaires du
Métabolisme
Centre de Biologie et Pathologie Est
CHU de Lyon HCL - GH Est
59 Boulevard Pinel
69677 BRON Cedex

cecile.acquaviva-bourdain@chu-lyon.fr

Trésorière

Docteur Nadège Calmels
Laboratoires de diagnostic génétique
CHRU Strasbourg- Nouvel hôpital Civil
1, place de l'hôpital
67 091 STRASBOURG Cedex

nadega.calmels@chru-strasbourg.fr

Webmaster

Docteur Anne Bergougnoux
Laboratoire de Génétique Moléculaire -
IURC
CHU de Montpellier
640 Avenue du Doyen Gaston Giraud
34295 MONTPELLIER Cedex 5

anne.bergougnoux@inserm.fr

Madame Frédérique Nowak

Coordinatrice du Plan France Médecine
Génomique 2025

Chère Madame,

Vous avez sollicité les filières de santé afin de constituer un annuaire des laboratoires qui seraient en mesure de prendre en charge les analyses d'aval (études d'apparentés, diagnostic prénatal) faisant suite à une analyse du génome dans l'un des laboratoires du Plan.

Compte tenu de l'actuel réseau d'expertise des laboratoires, cette démarche nous semble peu opportune. En effet, les laboratoires et les cliniciens sont tous habitués à utiliser le site www.orpha.net qui possède un « répertoire des laboratoires médicaux fournissant des tests diagnostiques », mis à jour par les laboratoires eux-mêmes. De plus, la récente labélisation « laboratoire de référence » a également permis de répertorier les laboratoires de recours reconnus au niveau national pour un ou des examens ou pour une ou des pathologies déterminées. La liste de ces laboratoires est disponible sur le site du ministère de la santé (<https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/qualite-des-soins-et-pratiques/biologie-medicale/article/laboratoires-de-biologie-medicale-de-referance#Liste-et-coordonnees-des-LBMR>).

Ainsi, un nouvel annuaire ajouterait une couche supplémentaire aux outils existants et risquerait, de ce fait, d'être difficile à tenir à jour.

Nous restons bien-sûr disponibles pour rediscuter de ce sujet.

Très cordialement,

Le Bureau pour le CA de l'ANPGM